

Avoir envie d'un ailleurs

Pour toute personne, le passage d'un lieu de vie à un autre revêt une importance particulière, et cela est d'autant plus vrai s'il s'agit de patients soignés en psychiatrie et dans l'incapacité plus ou moins momentanée d'habiter de manière autonome. C'est de ce passage délicat que nous voudrions témoigner en tant qu'équipe d'un foyer thérapeutique¹ qui aide des résidents, soignés en psychiatrie pour des affections psychiatriques sévères de longue durée, à habiter ce foyer le temps qu'il faut, puis à le quitter.

Aline AUBERTIN
Sonia BILLOIS
Dominique TROUILLER
Infirmières de secteur
de psychiatrie.

Cécile KESSLER
Assistante sociale.

Corinne ROUSSELIN
Maîtresse de maison.

Serge TARADOUX
Cadre infirmier.

Foyer François Rabelais
CH le Vinatier, Bron.

Nous allons évoquer le cas de Monsieur Patrice Martin² : En ce qui concerne sa motivation d'imaginer vivre dans un ailleurs que le foyer, tout commence pour lui le jour où un résident hospitalisé en psychiatrie depuis l'adolescence, sort du foyer thérapeutique à l'âge de 62 ans... Ce jeune « retraité », dont peu de gens croyaient à la sortie possible en milieu ordinaire, et par ailleurs le dernier « malade travailleur » de l'hôpital, offre un « pot de départ » avec boissons, petits gâteaux et discours ; pendant ces festivités, Monsieur Martin dira à l'oreille d'un soignant du foyer, avec un visage souriant et rêveur : « ça donne envie ! ».

Quelle était la trajectoire de cet homme de 53 ans qui soudain a envie de vivre sa vie en dehors d'une structure thérapeutique, et ce par identification à celui qui part ?

Monsieur Martin est entré au foyer thérapeutique en 2001, suite à une hospitalisation en service de psychiatrie. Il est issu d'une famille nombreuse où il a subi, semble-t-il, une maltraitance maternelle grave. Mis à la porte de sa famille à 16 ans, il est traité avec le diagnostic d'une « débiliter moyenne sur personnalité immature et dépendante ». Il passera de nombreuses années de foyers en foyers, qu'il quitte souvent sous des modalités persécutrices. D'ailleurs, peu avant cette hospitalisation de 2001, il sortait d'un accueil familial thérapeutique pour adulte sur un

conflit aigu avec la famille d'accueil qui ne lui aurait pas fait assez confiance.

Régulièrement, toute idée de vivre à l'extérieur du foyer thérapeutique est difficilement envisageable alors même que sortir en promenade jusqu'au Mac Do situé à proximité de l'hôpital est vécu par Monsieur Martin comme un déplacement héroïque. Les tentatives de reprise de contact avec sa famille s'avèrent toujours impossibles, et il sera mis au courant du décès de sa mère après tous ses autres frères et sœurs. Par contre, il s'est remarquablement adapté à une vie au foyer entièrement ritualisée, ce qui limite son angoisse d'abandon, toujours à fleur de peau. Il a périodiquement l'impression d'être volé, maltraité, avec un air « de chien battu ». Cependant, au fil des années, il devient le « gardien du foyer », gère certains éléments concrets de la vie quotidienne (faire le café, faire une bonne part du ménage, sortir les poubelles, etc.). Dans les suites immédiates de l'arrosage du jeune « retraité », il se saisit d'une proposition de l'assistante sociale en vue d'une rencontre pour admission en appartement collectif. A la surprise de tous, il accepte ce projet avec empressement, d'autant que l'appartement concerné est situé dans un quartier populaire de Lyon très convivial où il a habité une partie de sa jeunesse. Au cours de la construction du projet, il présentera certains troubles somatiques : fausses-roues, problèmes pulmonaires et dentaires. Il emménagera dans cet appartement six mois après le début du projet. Cependant, après une période de lune de miel de quinze jours, ressurgissent des troubles anxieux et persécutrices : sentiment d'avoir été volé, d'être intrusé par le bruit des colocataires. Les infirmières du foyer, qui continuent le lien le temps qu'il faut, interpellent ses nouveaux référents sociaux qui remarquent que Monsieur Martin n'arrive pas encore à se saisir d'un soutien individuel possible.

Les infirmières travaillent avec la nouvelle équipe et Monsieur Martin, ce qui permettra un déplacement d'investissement d'une équipe à l'autre, et les difficultés s'apaiseront alors, lui permettant de prendre possession de son appartement, c'est-à-dire de l'habiter.

Un mois après son emménagement, lorsqu'il vient à la réunion des résidents du foyer, il confirmera qu'il quitte définitivement le foyer ; chose étonnante, un résident du foyer ayant de gros problèmes avec des idées irréalistes permanentes pourra dire à son tour : « ça donne envie ! », ce qui amorce un projet pour lui...

Quelques réflexions sur le rôle d'une équipe en foyer thérapeutique de transition

Il est certainement, d'abord, d'aider les résidents à vivre en communauté, à y trouver un espace de solitude, à intégrer le quotidien, à accepter les difficultés et bizarreries de comportements et de paroles des autres résidents, à prendre ou reprendre contact avec la société. Mais il est deux points sur lesquels nous souhaitons insister :

- Dans une société où la mobilité est devenue une norme, changer de lieu d'habitation peut avoir un aspect promotionnel d'intégration, à la condition que cette mobilité ne soit pas une prescription extérieure mais un mouvement de la personne elle-même. Il faut... le temps qu'il faut.

- Ce mouvement, dans notre expérience, semble très en rapport avec une identification entre pairs qui favorise la transmission des projets de vie et le goût même du changement, avec la confiance nécessaire.

Cela semble congruent avec ce fait théorique maintenant mieux connu : le sentiment de sécurité repose au moins autant sur les échanges et identifications entre pairs⁴ que sur la relation d'étayage par les personnes tutélaires ; et d'ailleurs cette relation d'étayage tutélaire peut favoriser ce qui se passe entre semblables. ■

¹ Foyer de transition dans le cadre du CH le Vinatier, Bron (69500).

² Le nom est évidemment transformé.

³ Un appartement collectif est géré par une association à l'usage de plusieurs colocataires.

⁴ Ce point théorique est issu de discussions avec René Roussillon, professeur de psychologie, psychanalyste, et donne matière à des travaux en cours.